



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/44/270

S/20621

8 mai 1989

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/
FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-quatrième session
Points 31, 72 et 143 de la liste
préliminaire*
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
INTERNATIONALE
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS ENTRE
ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-quatrième année

Lettre datée du 8 mai 1989, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, pour votre information, le
texte d'un communiqué de presse du Conseil des ministres du Gouvernement de
coalition du Kampuchea démocratique en date du 5 mai 1989.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente
lettre et son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des
points 31, 72 et 143 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) THIOUNN Prasith

* A/44/50/Rev.1.

ANNEXE

Communiqué de presse en date du 5 mai 1989 du Conseil des ministres
du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique

1. Le 5 mai 1989, à Bangkok, s'est tenue une réunion extraordinaire du Conseil des ministres du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique (GCKD) sous la haute présidence de S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, leader de la résistance nationale cambodgienne et Président du Kampuchea démocratique.

S. E. M. Son Sann, Premier Ministre du GCKD, S. E. M. Khieu Samphan, Vice-Président du Kampuchea démocratique chargé des affaires étrangères, et S. A. R. le Prince Norodom Ranariddh, représentant personnel de S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk au Cambodge et en Asie, ainsi que plusieurs autres ministres du GCKD ont participé à cette réunion.

2. Le Conseil des ministres a examiné, en tant qu'un des points principaux de l'ordre du jour de la réunion, les efforts déployés dans la recherche d'un règlement politique du conflit au Cambodge. A cet égard, le Conseil des ministres exprime son soutien à la proposition de S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk pour la tenue, cette année, d'une table ronde des quatre parties cambodgiennes sous la présidence de S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, et celle d'une conférence internationale sur le Cambodge à Paris, France, en vue de rechercher une solution politique globale au conflit au Cambodge basée sur le plan de paix en cinq points de S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk.

3. Le Conseil des ministres du GCKD tient à réitérer qu'une solution politique juste et durable du conflit au Cambodge doit comporter :

- i) Le retrait de toutes les forces vietnamiennes d'occupation du Cambodge sous une vérification et un contrôle internationaux effectifs;
- ii) La formation d'un gouvernement quadripartite provisoire sous la direction de S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, lequel organisera des élections générales et libres au Cambodge sous une supervision internationale rigoureuse;
- iii) L'envoi au Cambodge d'une force internationale chargée du maintien de la paix.

4. Le Conseil des ministres voudrait saisir cette occasion pour exprimer sa profonde gratitude à tous les pays épris de paix, de justice et de liberté dans le monde pour l'incalculable soutien qu'ils ont accordé à la lutte menée par le peuple cambodgien pour recouvrer l'indépendance nationale, et les appelle à poursuivre leur soutien jusqu'à ce que le Cambodge devienne libre, indépendant à cent pour cent et souverain dans son intégrité territoriale.

(Signé) Norodom SIHANOUK

(Signé) SON Sann

(Signé) KHIEU Samphan